

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Projet Perséides : la Ville de Pully éteindra son éclairage public la nuit du 12 au 13 août**

---

**La Ville de Pully est fière d'être la centième commune à rejoindre ce projet d'extinction de l'éclairage public des zones résidentielles durant la nuit des étoiles filantes. Les axes principaux resteront toutefois éclairés et la sécurité assurée.**

Chaque année, le ciel offre un magnifique spectacle d'étoiles filantes durant l'été, dont l'apogée se situe habituellement durant la nuit du 12 au 13 août. Trop souvent, ce spectacle est altéré par la pollution lumineuse provoquée par l'éclairage artificiel.

L'association Projet Perséides a invité l'ensemble des communes vaudoises à éteindre leur éclairage public durant la nuit des étoiles filantes. La Ville de Pully a décidé de se joindre à cette démarche et l'éclairage public de la majorité des zones résidentielles de la Commune sera éteint à cette occasion. Les axes principaux resteront toutefois éclairés.

Pour que la sécurité de tous soit garantie, les patrouilles de Police Est Lausannois seront présentes dans les zones concernées durant la nuit du 12 au 13 août. Il est recommandé, pour se déplacer à pied, de porter des couleurs claires et de se munir d'une lampe de poche.

Il est important de rappeler que l'éclairage, bien qu'il soit nécessaire à la sécurité des usagers de l'espace public, est source de pollution lumineuse. Il impacte également la biodiversité et consomme une grande quantité d'énergie. C'est pour ces raisons que la lumière artificielle doit être utilisée avec modération. Les habitants de Pully peuvent contribuer à cette action grâce à quelques gestes simples : extinction des vitrines, des jardins, des balcons, des allées privées, etc.

La réduction de la consommation d'énergie fait partie intégrante de la politique énergétique de la Ville de Pully. Cette action est menée dans le cadre du programme Ecowatt.

Pully, le 6 août 2020 – La Municipalité

*Renseignements complémentaires :*

Ville de Pully – Direction des travaux et des services industriels, Marc Zolliker, Conseiller municipal, 021 721 31 11